Mont de Marsan, le 15 janvier 2026

Direction Générale des Services

Réf. : JLP/LC/AD/N° 7

Délégué(e)s à la Commission Départementale AMENAGEMENT NUMERIQUE

Objet : Convocation Commission Départementale Aménagement Numérique et Comité Syndical du 22 janvier 2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion de la **Commission Départementale Aménagement Numérique** du SYDEC le :

Jeudi 22 janvier 2026 à 16h00

A la salle du Conseil de la Communauté de Communes du Pays Tarusate

Suivie de la réunion du **Comité Syndical** qui aura lieu :

à 17h30

A la salle Polyvalente de Tartas

L'ordre du jour ainsi qu'un dossier explicatif de synthèse portant sur les affaires soumises à délibération sont joints à la présente convocation.

Comptant vivement sur votre présence, **je vous remercie également vouloir confirmer votre venue ou votre indisponibilité en nous communiquant un pouvoir à l'adresse suivante :** sydec.direction@sydec40.fr ou au 07.87.03.22.77 (Madame Aurore DARROS – Responsable des Assemblées).

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président du SYDEC

Jean-Louis PEDEUBOY

55, rue Martin Luther King
CS 70627 • 40006 Mont de Marsan cedex
www.sydec40.fr
tél. : 05 58 85 71 71 • fax : 05 58 75 64 29